

Compte rendu de la réunion du vendredi 17 Mai 2024

La Présidente ouvre la séance à 20h45.

Présents : 8

Absents : Michel Briane, Christine Grolier et Alexi Carrière

La secrétaire de séance est Delphine Comayras.

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 12 avril 2024 à l'unanimité

2. Vote des taxes

Il a été voté à l'unanimité une augmentation de 4 % au lieu de 5 % pour la taxe d'habitation et aucune augmentation pour la taxe foncière et la taxe foncière non bâtie.

3. SIEDA : vote des 3 délibérations ci-dessous à l'unanimité

- Transfert de la compétence éclairage public de la commune au SIEDA. La prise de décision de ce transfert est reportée à la prochaine réunion.
- Adhésion au groupement de commandes porté par le SIEDA
- Transfert de l'exercice de la compétence « infrastructure de la Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (RIVE) » au SIEDA

4. Tarif Cantine

Le prestataire « Terres Rouges » nous a informé d'une augmentation du prix du repas qui sera désormais de 4,29€ (4,19€ précédemment).

L'augmentation de 10 centimes sera partagée entre les familles et la commune, 5 c pour les parents et 5 c pour la commune.

5. Lotissement «Le Clos de Montjoux ».

Le devis du géomètre pour l'aménagement des différents lots sera refait (sujet reporté à la prochaine réunion).

6. Salle des fêtes de Candas

Une nouvelle convention entre la commune et l'AJC, association gérante de cette salle, a été établie. L'article 7 a été modifié ainsi, « les frais de consommations électrique et de gaz et de consommation d'eau, location du compteur comprise sont à la charge de la commune».

7. Terrain de Candas à la vente (parcelles C 703- 705 -575- 578-579)

Une visite sur place par les conseillers municipaux sera réalisée afin de pouvoir prendre une décision.

8. Transfert temporaire du lieu de célébration des mariages

Ce ne sera pas possible car la salle des fêtes est prise ce jour-là.

Questions diverses

1)Tenue du bureau de vote lors des élections Européennes du 9 juin 2024

2)Achat d'une tondeuse : à discuter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.